



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-Mail : snu68@snuipp.fr

Lundi 1^{er} mars 2010

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article1397>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

Syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)

RAPPEL FORMATIONS SYNDICALES « SPECIAL MOUVEMENT »

- Journée syndicale le mardi 30 mars 2010 [voir sur notre site](#)
- Deux ½ journées d'informations syndicales le mercredi 23 mars 2010 [voir sur notre site](#)

SOMMAIRE

- 1) **Le 23 Mars, tous en grève pour défendre nos Retraites, nos Salaires et l'Emploi Public (à l'appel de CGT, UNSA, Solidaires, FSU, CFDT).**
- 2) **Le scandale de la semaine : une clause d'exclusivité que personne ne connaissait dans le Haut-Rhin.**
- 3) **Le deuxième scandale de la semaine : des frais de déplacement qui n'arrivent pas !**
- 4) **Les nouveautés du mouvement 2010.**
- 5) **Retraites des fonctionnaires : la dernière marche ?**
- 6) **S'informer sur les Retraites afin de mieux se défendre !**

1) **Le 23 Mars, tous en grève pour défendre nos Retraites, nos Salaires et l'Emploi Public (à l'appel de CGT, UNSA, Solidaires, FSU, CFDT).**

Ce jour là, dans l'unité interprofessionnelle la plus large, la journée de grève et de manifestations rappellera aussi que, dans un contexte de crise, les services publics sont d'autant plus indispensables. Les organisations syndicales de la Fonction publique appellent tous les personnels à se joindre à la mobilisation par la grève et les manifestations.

Ensemble, mobilisons-nous notamment pour :

- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, et des créations de postes partout où cela s'avère nécessaire.
- La résorption de la précarité dans la Fonction publique.
- Des augmentations salariales assises sur la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat intervenues depuis plusieurs années.
- Une réforme des retraites prenant en compte l'ensemble des questions, tant pour le Code des pensions que pour le régime général, et notamment, le niveau des retraites, l'emploi, le financement, la pénibilité, la réduction des inégalités et visant à l'amélioration pour tous.
- Des mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail et mettre un terme aux situations de souffrances professionnelles.

2) **Le scandale de la semaine : une clause d'exclusivité que personne ne connaissait dans le Haut-Rhin.**

Alors que de nombreuses écoles avaient obtenu des financements (crédit ZEP ou projet d'école) et avaient déposé des devis auprès de divers fournisseurs dans le cadre d'achats de livres, l'IA vient de découvrir la semaine dernière que ces écoles avaient en fait l'obligation de passer commande auprès d'un seul fournisseur, la LDE (Librairie de l'Education, basée à Strasbourg). En effet, le Rectorat sans en informer personne et notamment l'Inspection Académique du Haut-Rhin, a signé une convention d'exclusivité avec ce seul fournisseur. Les écoles ne peuvent donc dorénavant plus choisir leur librairie préférée. Dans certains cas, les commandes avaient déjà été lancées auprès de certains libraires ce qui met des écoles en grandes difficultés.

3) Le deuxième scandale de la semaine : des frais de déplacement qui n'arrivent pas !

Cela fait près d'un an que les collègues itinérants (CPC, RASED, enseignants en stage,...) n'ont pas été payés de leurs déplacements. Le SNUipp est intervenu sur cette question lors de la CAPD du 25 février. Selon les dires de l'IA adjoint, les dossiers ont été envoyés au rectorat pour paiement. Cette situation s'explique par le manque de personnel administratif à l'IA. En effet, ce sont des dizaines de postes qui ont été supprimées ces dernières années... et ça va continuer à la rentrée prochaine...

4) Les nouveautés du mouvement 2010.

L'architecture du mouvement devrait être la même que l'an dernier :

- une seule phase de vœux comptant pour le premier et le deuxième mouvement
- 30 vœux possibles dont certains peuvent être des vœux de zone
- des personnels prévenus avant la CAPD des propositions d'affectation
- un an seulement de réservation de poste pour les congés parentaux....

Voici les changements par rapport à l'an dernier :

- les bonifications pour note ancienne : 1 point pour 5 ans et plus (l'an dernier 1 pt pour 5 et 6 ans de note ancienne et 3 pts pour 7 ans et plus)

Le SNUipp : cette nouvelle disposition défavorise ceux qui ont un grand retard d'inspection (plus de 6 ans) et qui sont encore fréquents dans notre département notamment dans les circonscriptions du sud et chez les titulaires-remplaçants.

- bonifications de barème pour personnels exerçant sur poste de ZIL ASH : ils auront 1pt dès la première année, 0,5 pt par an à partir de la deuxième année (Plafond : 3 pts pour 5 ans d'exercice)
- bonifications de barème pour les personnels exerçant en Education Prioritaire, en Ambition Réussite, dans certaines écoles élémentaires et maternelle de Mulhouse, dans une école relevant du plan Violence : ils auront 1pt dès la première année, 0,5 pt par an à partir de la deuxième année (Plafond : 3 pts pour 5 ans d'exercice)
- bonifications de barème pour les personnels non spécialisés exerçant en CLIS, en SEGPA, en établissement spécialisé et en dispositif relais : ils auront 1pt dès la première année, 0,5 pt par an à partir de la deuxième année (Plafond : 3 pts pour 5 ans d'exercice)
- les néo-stagiaires (les lauréats du concours de l'année 2010 seront directement mis sur le terrain l'an prochain) seront affectés sur les compléments de mi-temps (temps partiels à 50% et demi-décharge de directeur)

Le SNUipp dénonce clairement cette mise sur le terrain de collègues peu ou pas formés. L'administration attendra certainement des collègues titulaires de la classe qu'ils fassent du compagnonnage, ce qui poussera les collègues à mi-temps soit à reprendre à temps complet soit à se retourner sur d'autres quotités de temps partiel et notamment le 75%.

- les directeurs qui perdent des décharges suite à une mesure de carte scolaire ne pourront plus profiter du maintien de leur décharge précédente pendant un an. Par contre, ils auront toujours une priorité au mouvement pour une direction de même niveau de décharge.

- des nouveaux postes à exigence particulière : ½ décharge écoles en ZEP

(Les candidats à ces postes passeront devant une commission d'entretien spécialement réunie qui appréciera leurs compétences pour le poste sollicité. Cette commission établira un classement des candidats. **La nomination sera prononcée hors barème.**)

Le SNUipp rappelle son opposition à TOUS postes à profil.

- priorité en cas de fermeture de classe : un enseignant ne pas subir de plus de 2 fermetures en 5 ans ; dans ce cas, c'est une autre personne de l'école qui perdra son poste et qui devra participer au mouvement.

- enseignants référents, classes thérapeutiques, dispositifs relais, CAT : titularisation sur ces postes uniquement au bout d'un an (avec réservation des postes d'origine).

Le SNUipp dénonce ce principe d'année probatoire.

- les vœux de zones seront plus restreintes et correspondront aux secteurs de collèges.

Le SNUipp a dénoncé dès le mouvement 2009, ces vœux de zones qui transforment les affectations en quelque chose d'aléatoire.

- dans ces vœux de zones, le collègue ayant le plus faible barème obtiendra le poste le plus demandé de la zone.

*Le SNUipp dénonce **cette remise en cause pure et simple du barème du mouvement.***

- les enseignants non spécialisés peuvent être nommés dès la 1^{ère} phase à titre provisoire sur des postes spécialisés, sauf avis contraire de l'IEN, sur les options A, B, C, D et E également (à l'exception des postes E en RASED).

Le SNUipp dénonce à nouveau le fait que les postes E rattachés à un RASED sont une variable d'ajustement dans le cadre de la carte scolaire.

- en cas d'échec au CAPA-SH, un candidat peut être maintenu sur le poste une 2^{ème} année à condition qu'il s'inscrive à la session suivante, après avis de l'IEN ASH.

5) Retraites des fonctionnaires : la dernière marche ?

François FILLON ne cache plus qu'il souhaite mettre un terme au calcul de la pension des fonctionnaires sur les 6 derniers mois de salaire. Il voudrait passer aux...25 meilleures années !! Ce qui représenterait, au bas mot, 10% de retraite en moins.

La réponse des fonctionnaires à cette provocation devra être à la hauteur des attaques.

Contrairement au message diffusé par les médias...des propositions alternatives de financement existent.

6) S'informer sur les Retraites afin de mieux se défendre !

10 questions, 10 réponses sur nos retraites

par [Gérard FILOCHE](#) (Fondation Copernic, inspecteur du travail) et [Jean-Jacques CHAVIGNE](#) (co-auteur de « SOS sécu ! ») [LIRE Le texte en format PDF](#)

Sur la question des retraites, les textes explicatifs sont souvent longs, fouillés, argumentés... Nous ne pourrions pas faire l'économie de la lecture... !

- [A lire sur le site de la FSU nationale, dossiers - Retraites](#)

- [A lire sur le site d'ATTAC, rubrique Retraites](#)

- [A lire sur le site de la Fondation Copernic, rubrique Retraites - les Boîtes à outils !](#)

- [A lire sur le site VIVE LA REPART !, une page du site MARCHANDISE de Michel HUSSON](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>